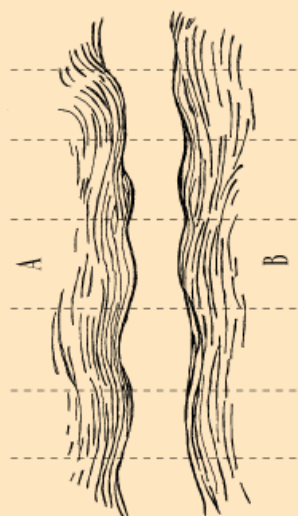


Le Cours de Linguistique Générale 1916-2016

Genève - Paris • 2016 - 2017



TRAVAUX DES COLLOQUES LE COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE, 1916-2016. L'ÉMERGENCE, LE DEVENIR

Éditeurs scientifiques : Daniele
GAMBARARA, Fabienne REBOUL.

Janaina NAZZARI GOMES, « La
théorie saussurienne comme
source de principes pour
l'enseignement/apprentissage de
langues non maternelles »

Communication donnée dans la session d'Ecaterina Bulea
Bronckart, *Didactique du CLG*, au colloque **Le Cours de
Linguistique Générale, 1916-2016.
L'émergence**, Genève, 9-13 janvier 2017.

CERCLE FERDINAND DE SAUSSURE

N° D'ISBN : 978-2-8399-2282-1

Pour consulter le programme complet de la session d'Ecaterina Bulea-Bronckart,

Didactique du CLG:

<https://www.clg2016.org/geneve/programme/session-12/index.html>



**CERCLE
FERDINAND
DE SAUSSURE**

La théorie saussurienne comme source de principes pour l'enseignement-apprentissage de langues non maternelles

Janaina NAZZARI GOMES

Universidade Federal do Rio Grande do Sul -Brésil

janainafrances@gmail.com

Non-content d'être un chercheur rigoureux, Ferdinand de Saussure était avant tout professeur, ayant consacré sa vie au partage de ses réflexions. En effet, le maître genevois a non seulement donné des cours de linguistique comparée et générale mais s'est aussi beaucoup penché sur l'étude et l'enseignement des langues, fussent-elles mortes ou vivantes. Il s'agit d'un constat biographique qui peut s'ouvrir sur plusieurs pistes parmi lesquelles l'étude même des méthodologies utilisées par Saussure pour l'enseignement des langues (comme nous le montre Benveniste (1964)). Pourtant, dans cet article – de caractère exploratoire – nous suivons un parcours distinct : nous essayerons d'apprécier dans quelle mesure la théorie développée par Saussure sur la *langue* peut fournir des pistes pour l'enseignement des langues étrangères, notamment pour des Brésiliens apprenant le français. D'emblée, il faut pointer qu'il ne s'agit ni de proposer une méthode d'enseignement de français à des lusophones ni d'appliquer la théorie saussurienne à la didactique. Notre but, au contraire, est d'évaluer comment, d'un côté, les concepts de *langue (état de langue)* et *d'analogie* et, de l'autre, le rôle de l'aspect phonique de la langue peuvent contribuer à la transmission linguistique en contexte éducatif. On verra que la notion de langue adoptée par l'enseignant/e de français influence fortement la manière dont il/elle mènera sa pratique. En effet, la littérature a déjà reconnu le rapport entre les théories linguistiques (le cognitivisme, le behaviorisme, la sociolinguistique) et leurs impacts sur la didactique des langues. Dans ce sens, le renouveau qu'a connu, dans la seconde moitié du XXe siècle, la théorie élaborée par Saussure se révèle encore pertinente pour des études prospectives, visant à éclairer des phénomènes linguistiques actuels.

Nous développerons ainsi notre parcours de la manière suivante : dans la première section, nous travaillerons brièvement sur les sources de la pensée saussurienne, assez hétérogènes et multiples ; dans la deuxième section, nous explorerons quelques concepts de la théorie développée par le maître genevois avec un intérêt particulier porté sur les notions mentionnées ci-dessus ; ensuite, nous considérerons l'imaginaire qui entoure la langue française dans le but de le confronter à la notion de langue saussurienne ; ce vaste chemin ayant été parcouru, nous arriverons au sommet de cet article, soit en quoi la théorie élaborée par Saussure peut contribuer à l'enseignement des langues étrangères.

1. Les sources de la pensée saussurienne

La pensée saussurienne est répandue mondialement en raison de la publication en 1916 d'une œuvre posthume, le *Cours de linguistique générale* (nous utilisons l'édition critique publiée par Tullio de Mauro, en 1967, dorénavant, *le Cours*). Saussure n'a donc pas écrit ce livre, non plus qu'aucune des dix autres publications signalées par Mejía (Cahiers Ferdinand de Saussure 58, p. 6-7, dorénavant, *CFS*)¹. Il a pourtant laissé de nombreux manuscrits et, brillant professeur, a incité ses élèves à prendre note de ses enseignements. La conjugaison de ces deux différentes sources – des cahiers d'élèves et des manuscrits – a permis à Charles Bally et à Albert Sechehaye d'élaborer le livre fondateur de la linguistique moderne.

Pourtant, lorsque l'on prend contact avec quelques œuvres manuscrites découvertes après la publication du *Cours*, l'on remarque que les réflexions théoriques saussuriennes étaient toujours en construction : que l'on étudie l'édition des *Écrits de linguistique générale* d'Engler et Bouquet (2002, dorénavant, *Écrits1*, 2002) ou celle éditée par Amacker (2011, dorénavant, *Écrits2*, 2011), l'on voit un linguiste en train de raisonner, de substituer des termes, d'en biffer d'autres. Ces sources plus directes du travail saussurien doivent nous aider à lire *le Cours*, qui a été le produit d'une entreprise assez périlleuse de reprise écrite d'une pensée véhiculée oralement. De ce fait, pour nous, le fait que le *Cours* ait été une vulgate de

¹ L'auteure en mentionne quelques unes: la thèse de Paul E-Martin sur *La destruction d'Avenches dans les Sagas scandinaves, d'après des traductions et des notes de F. de Saussure* (1915) ; l'étude signée par Louis Gauchat *Le nom de la ville d'Oron à l'époque romaine* (1920) ; le *Recueil de publications scientifiques* (1922), organisé par Léopold Gautier et Charles Bally ; et enfin quelques productions de Hjemlev (1928), Troubetzkoy (1939), Buysens (1943).

l'élaboration saussurienne renforce l'interprétation de Normand (2009) : il s'agit bien d'une vulgarisation d'une pensée initialement inaccessible, puisque cachée dans des manuscrits jadis méconnus du public et fruit de cours oraux. Notre interprétation de la théorie saussurienne passe alors par la comparaison des différentes sources et ce, dans le but d'en dégager des récurrences thématiques et théoriques nécessaires à l'étude prospective que nous souhaitons établir. Nous utiliserons donc *le Cours* (1967), les *Écrits1* (2002) et les *Écrits2* (2011), le cahier de Constantin (CFS 58) et secondairement le manuscrit *Phonétique* (1995).

2. Un point de vue sur la théorie saussurienne

En raison des différences de qualité entre les sources et du caractère évolutif d'une pensée toujours en train de se faire, il s'avère difficile de traiter la théorie saussurienne comme homogène. Le travail du chercheur qui se sert de l'immense entreprise philologique déjà accomplie – dont les *Sources manuscrites du Cours de linguistique générale* (Godel, 1957), l'*Édition critique du « Cours de linguistique générale »* (Engler, 1968), l'édition critique du *Cours* préparée par Tullio de Mauro (1967) et les deux éditions des *Écrits* (2002 et 2011) en sont probablement les plus connues – consiste donc en une algèbre complexe de reconstitution et d'évaluation des données visant à l'établissement d'une chronologie et d'une cohésion. Pourtant en regardant, par exemple, les trois conférences administrées par Saussure à Genève, en novembre 1891, et les notes de son élève Constantin, prises pendant le troisième Cours de linguistique générale, tenu également à Genève en 1910-1911 (CFS 58), l'on retrouve des points de vue théoriques assez proches. Dans les deux cas – séparés temporellement par deux décennies –, le maître débute ses réflexions par la diversité d'idiomes et s'interroge sur les causes de la continuité et de la discontinuité linguistique ainsi que sur la différenciation des langues dans le temps et dans l'espace². La conclusion de la réflexion sur ces phénomènes a lieu, semble-t-il, dans la deuxième partie du troisième cours, quand Saussure traite du concept de langue, qui dérive, quant à lui, de la réflexion sur les langues. Dans ce sens, une note de Constantin est emblématique :

Telle étant notre notion de la langue, il est clair qu'elle ne nous est représentée que par la série des diverses langues. Nous ne pouvons la saisir que sur une langue déterminée quelconque. La langue, ce mot au singulier, comment se justifie-t-il ? Nous entendons par là une généralisation, ce qui se trouvera vrai pour toute langue déterminée, sans être obligé de préciser. Il ne faut pas croire que ce terme général la langue équivaldra à langage. (CFS, p. 220)

La lecture du *Cours*, des *Écrits1* (2002) et du cahier de Constantin nous permet de comprendre que la langue, selon Saussure, est un système de signes et qu'un signe est l'association arbitraire d'un signifiant à un signifié³, soit : il n'y a, en principe, aucune motivation ni interne ni externe au système pour l'union entre forme et idée ; la langue étant un système de valeurs et ne demandant que des oppositions formelles. La diversité linguistique en est un bel exemple : pourquoi trouvons-nous des mots distincts pour désigner une même notion : « maintenant » (en France) et « asstheure » (en Louisiane) ? Or, selon Saussure,

(Proposition x.) Considérée à n'importe quel point de vue qui veuille tenir compte de son essence, la langue consiste, non dans un système de valeurs absolues ou positives, mais dans un système de valeurs relatives et négatives, n'ayant d'existence que par l'effet de leur opposition.

(Proposition x.) Il n'existe dans aucune langue ni dans aucune famille de langues un fait qui ait le caractère d'être un trait permanent et organique de cette langue ou de cette famille. (*Écrits1*, p. 80)⁴

La diversité des langues est une constante parce que le système permet la création de nouvelles formes linguistiques à partir de mécanismes qui lui sont propres. En ce sens, langue et parole marchent ensemble : « Historiquement, le fait de la parole précède toujours. Comment s'aviserait-on d'associer une idée à une image verbale si l'on ne surprenait pas d'abord cette association dans un acte de parole ? » (*Cours*, p. 37). L'association entre idée et image verbale qui a lieu dans la parole crée une mémoire du signe, ce que Saussure

² Malgré l'importance de ce sujet pour Saussure, qui était un vrai connaisseur des langues, la diversité des idiomes et tous les mécanismes linguistiques que le maître en a dégagé ont été placés à la fin du *Cours*.

³ Ces termes ont remplacé l'utilisation de plusieurs d'autres. Dans le cahier de Constantin (CFS, 58, p. 216), Saussure utilise premièrement les termes *image verbale* et *concept verbal*; ensuite *image auditive* et *concept* (p. 217); parfois, il emploie le terme *signe* pour désigner le *signifiant* (p. 218).

⁴ Dans les *Écrits2*, à part la différenciation de la mise en forme par rapport aux *Écrits1*, l'équivalent à seconde proposition (x), l'on retrouve: « Proposition (z). - Il n'existe dans aucune langue ni dans aucune famille de langues un fait QUELCONQUE qui ait le caractère d'être un trait permanent et organique de cette langue ou de cette famille » (p. 190).

appelle *empreinte psychique du son* : « Comme nous l'avons reconnu, le signe linguistique repose sur une association faite par l'esprit entre deux choses très différentes, mais qui sont toutes deux psychiques et dans le sujet: une image acoustique est associée à un concept. L'image acoustique <n'est pas le son matériel>, c'est l'empreinte psychique du son » (CFS 58, p. 220). Ou encore :

Une figure vocale devient une forme depuis l'instant où on l'introduit dans le jeu des signes appelé langue, de la même façon qu'un *morceau d'étoffe* dormant à fond de cale devient un *signal* à l'instant où il est hissé 1° parmi d'autres signes hissés au même moment et concourant à une signification ; 2° entre cent autres qui *auraient pu* être hissés, et dont le souvenir ne concourt pas moins à la [. ⁵ (Écrits2, p. 132)

De ce fait, le signifiant se révèle l'une des composantes linguistiques qui attestent la complémentarité entre langue et parole, vu que celle-ci, pour être intelligible, doit être prévue dans le système alors que, pour qu'on apprenne une langue, la porte d'entrée, c'est le phonique. De ce fait, langue et parole, dans l'élaboration saussurienne, peuvent être considérées comme étant interdépendantes, tant du point de vue théorique que dans la perspective du phénomène, c'est-à-dire de la même manière que la transmission linguistique n'est possible qu'en raison de l'existence d'éléments concrets, la parole n'est parole que quand ancrée sur un système : « Ce n'est pas une partie quelconque; ce n'est pas la partie physique <ainsi nous sommes frappés par le son d'une langue étrangère que nous ne connaissons pas, <mais nous ne sommes pas dans le fait social de la langue> » (CFS 58, p. 216).

Si langue et parole ne sont pas séparables, le sujet parlant devient nécessaire à la théorie, étant donné son rôle individuel dans l'utilisation de la langue :

<(…) peut-on séparer à ce point les faits de parole des faits de langue ?> Si nous prenons les mots, les formes grammaticales, tout cela est bien fixé dans un état donné dans la langue. Mais il y a toujours cet élément individuel qu'est la combinaison laissée au choix de chacun pour exprimer sa pensée dans une phrase. Cette combinaison appartient à la parole, car c'est une exécution. (CFS 58, p. 219)

Ou encore :

marquons aussi que ce n'est pas toute la partie psychique qui devient sociale. L'individu reste maître. L'exécution restera individuelle, c'est là que nous reconnaitrons le domaine de la parole. C'est la partie réceptive et coordinative <(qui est sociale)>, voilà ce qui forme un dépôt chez les différents individus, lequel arrive à être appréciablement conforme chez tous les individus. (idem, p. 216)

À côté du choix individuel, qui a lieu dans l'axe syntagmatique – la mise en jeu de la langue –, une autre liberté prise en relation avec le système apparaît : les procédés analogiques. L'analogie est, en effet, « le principe des créations dans la langue » (Cours, p. 226) ce qui en fait la « substance la plus claire du langage » (Écrits1, p. 161). Pour illustrer la façon dont opère ce principe dans la dynamique du système linguistique, Saussure regarde le phénomène de l'acquisition, chez l'enfant :

On ne peut mieux se rendre compte de ce que c'est [le phénomène de l'analogie] qu'en écoutant parler quelques minutes un enfant de trois ou quatre ans. Son langage est un véritable tissu de formations analogiques (...). *Venirai*. Comment *je venirai* ? Pour cela il faut que, premièrement, l'enfant connaisse *venir* et qu'il associe, dans son esprit, l'idée que contient *venir* à celle qu'il souhaite exprimer ; mais cela ne suffit pas. Il faut, deuxièmement, qu'il ait entendu *punir* et *je te punirai* ou *choisir* [je choisirai]. Alors se produit le phénomène *punir* : *punirai* = *venir* : *venirai*. Rien de plus conséquent, de plus logique et de plus certain que le raisonnement qui conduit à *venirai*. (idem, p. 160)

Pourtant, Saussure identifie ce procédé chez l'adulte aussi, puisqu'il est une propriété de la langue, elle-même : « Les enfants français disent *viendre* pour *venir*, *mouru* pour *mort*. Mais la langue des adultes l'offre aussi : de nombreuses personnes substituent, en français, *trayait* pour *trisait* (...). Toutes ces innovations sont, en soi, parfaitement régulières ; expliquées de la même manière dont la langue les a acceptées. » (Cours, p. 231). Bref, pour Saussure, « (...) une langue quelconque dans un moment quelconque n'est pas autre chose qu'un vaste enchevêtrement de formations analogiques, les unes absolument récentes, les autres remontant si haut qu'on ne peut que les deviner » (Écrits1, p. 161) et ces formations ont lieu dans la

5 L'extrait est en fin de ligne et suivi d'une et demie plage blanches. Le crochet n'est pas fermé dans l'édition concernée.

parole : « toute innovation émerge dans la parole et pénètre dans le trésor intime de l'auditeur ou de l'orateur ; elle se produit alors en vue du langage discursif » (idem, p. 95).

Notre interprétation de la théorie saussurienne implique donc une lecture du concept de système linguistique à la lumière de la double face du signifiant et de la place centrale du sujet parlant, qui, soumis dès sa naissance à sa langue maternelle, a la possibilité de la manœuvrer avec une certaine liberté. En effet, il s'agit, d'abord, d'un système de signes dans lequel la relation entre les formes et les idées est immotivée, ce qui reconnaît que chaque système linguistique associera singulièrement des formes et des sens. Deuxièmement, il s'agit d'un système symbolique qui dépend de la parole pour sa transmission : les formes doivent être autant matérielles que virtuelles, présentes dans le système, qui est, quant à lui, partagé et équilibré par l'ensemble des sujets parlants, parce que, selon Saussure, la langue est un fait social. Finalement, le système linguistique dispose d'un mécanisme intrinsèque de fonctionnement, l'analogie, qui garantit au sujet parlant le pouvoir de manier son trésor linguistique intime et d'en créer de nouvelles formes.

Ces propriétés propres à n'importe quelle langue font en sorte que « La langue se différencie dans le temps et elle se différencie et se diversifie dans l'espace. Une langue prise à deux dates différentes n'est pas identique à elle-même » (Écrits1, p. 151). Il s'agit donc bien d'un concept de langue directement opposé à celui présent dans l'imaginaire qui entoure la langue française, comme nous le verrons dans la section suivante. En effet, en parlant d'arbitraire du signe, de l'importance de la parole pour l'avènement de la langue chez la personne, de l'analogie et de la diversité et de diversification linguistique, Saussure conçoit le phénomène langue comme un système tendant toujours au changement, c'est-à-dire, aucunement fermé, ni fixe, ni homogène.

En plus, pour Saussure, « tout ce qui existe dans le sentiment des sujets parlants est un phénomène réel » (Écrits1, p. 193), c'est-à-dire, la production du sujet parlant est le critère pour reconnaître une forme linguistique comme étant une forme appartenant à la langue; la légitimité résidant alors dans la bouche du sujet parlant (et, bien sûr, dans l'oreille de l'auditeur). Ce principe majeur se révèle incontournable pour développer nos réflexions sur la portée de la théorie saussurienne dans l'enseignement du français langue étrangère au Brésil (et ce, tout en espérant que notre étude pourra éclairer d'autres recherches concernant la prise de contact avec des langues non maternelles). Cependant, nous ne pouvons pas faire abstraction de l'imaginaire qui entoure cette langue, vu qu'il implique la manière dont elle sera transmise dans l'enseignement. Ceci sera l'objet de la section suivante.

3. Le mythe de l'homogénéité de la langue française

Où qu'elle soit parlée, la langue française semble être associée à des mythes servant à renforcer sa singularité, voire sa supériorité au regard d'autres langues.

Dans le domaine de la linguistique *lato sensu*, ces mythes ont déjà été objet d'analyse. L'on pense premièrement à la notion de « génie de la langue française », inaugurée par le linguiste et philosophe prussien, Wilhelm von Humboldt, au XIX^e siècle, dans ses études sur le caractère national des langues. Lecteur de Humboldt, le linguiste français Henri Meschonnic reprend cette notion, dans l'œuvre *De la langue française – essai sur une clarté obscure* (1997). Au-delà du « génie », Meschonnic met en cause le mythe de la clarté et celui de la défense de la langue :

(...) j'ai voulu tenter d'analyser un motif fondamental dans l'histoire et le fonctionnement culturel et politique de la langue française : le motif du génie de la langue française, le motif de la clarté française, le motif de la défense de la langue française – tous trois n'en sont qu'un. (p. 9)

Et ensuite :

(...) je dis tout de suite que c'est justement par amour du langage, et de la langue, et spécialement française, que j'ai entrepris, pour qu'on la poursuive, (...), la critique du mythe qui s'est développé exemplairement sur la langue française, plus que sur toutes les autres langues européennes. (...)

Le propre du mythe est de se donner pour une histoire vraie. Il mange ainsi toutes les autres représentations du langage. Avec la meilleure foi du monde, il est la langue française. Il y a à montrer qu'il n'en est rien. Que c'est une construction, une représentation, non une nature. (p. 22)

Se rendant compte de l'importance des imaginaires sur sa propre langue, la sociolinguiste canadienne Annette Boudreau, dans le livre *À l'ombre de la langue légitime : l'Acadie dans la francophonie* (2016),

examine, elle-aussi, les discours qui entourent le français et les effets de ces discours sur le sujet parlant. Elle nous offre même un témoignage :

Comprendre comment l'on peut se servir de la langue pour créer des catégories sociales, pour stéréotyper les locuteurs dans des images figées, c'est comprendre que la langue est bien plus qu'un code – (...) – et que cela m'a aidée à m'émanciper quelque peu de l'imaginaire linguistique que je m'étais forgé et qui m'avait enfermée dans l'état de la conformité. (p. 15)

Françoise Gadet, dans l'article *Quelle place pour la variation dans l'enseignement du français langue étrangère ou langue seconde ?* (2004), reconnaît, elle aussi, un autre mythe entourant la langue française : « L'homogénéité prêtée à la langue est, avec l'unilinguisme, l'un des piliers essentiels de « l'idéologie du standard », très vivace dans l'histoire du français, et très présente dans sa diffusion, que ce soit dans la francophonie ou dans l'enseignement du français comme langue étrangère » (note de bas de page, p. 19).

Enfin, ce que Humboldt, Meschonnic, Boudreau et Gadet reconnaissent comme étant des mythes ou des discours entourant le français semble être confirmé par la notion de langue qu'exprime l'Académie française, dont le rôle est celui de « donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences » (article 24). Cette dernière citation nous montre en effet qu'au-delà de tout ce qui a déjà été construit, il y a aussi un projet d'avenir, qui continue à envisager cette langue comme une langue pure.

Pourtant, face aux mythes de pureté, de légitimité et d'homogénéité, les différentes manières de s'exprimer en français selon les différents territoires dégage une vérité linguistique qui ne ratifie guère les mythes : la diversité des parlers est une réalité générale, non pas une exception. Dans ce sens, ce que nous venons d'exposer sur la théorie saussurienne sert à éclairer l'imaginaire entourant la langue française. En effet, en postulant la diversité et la différenciation linguistiques comme constante, Saussure nous fournit des outils théoriques pour contrecarrer l'imaginaire. Or, la portée de la théorie saussurienne dans l'enseignement des langues ne prend toute sa valeur que lorsqu'elle s'accompagne d'un concept de langue qui accueille et inclut la diversité linguistique.

4. En quoi la théorie saussurienne sur la langue peut contribuer à l'enseignement des langues étrangères – une expérience au Brésil pour des apprenants de français

Dans la deuxième section de cet article, nous nous sommes penchés sur la délimitation de quelques concepts de la théorie élaborée par Saussure tout en ayant en vue notre objet : la prise de contact avec des langues non maternelles, notamment l'enseignement du français à des Brésiliens. Ensuite, nous avons apprécié l'imaginaire qui entoure la langue française, dans la mesure où il exerce une influence majeure dans l'enseignement. Du point de vue théorique, nous n'avons pas encore travaillé avec la notion d'*état de langue* puisqu'elle est relativement absente du *Cours*. Dans ce travail, pourtant – et en tant qu'elle est assez présente dans les autres sources utilisées ici – elle s'avère indispensable dans la mesure où elle nous permet de considérer le phénomène linguistique comme soumis au changement :

Tous sans exception se figurent la langue comme une forme fixe, et tous aussi sans exception comme une forme conventionnelle. Ils se meuvent très naturellement dans ce que j'appelle la tranche horizontale de la langue, mais sans la moindre idée du phénomène socio-historique qui entraîne le tourbillon des signes dans la colonne verticale et défend alors d'en faire ni un phénomène fixe ni un langage conventionnel, puisqu'il est le résultat incessant de l'action sociale, imposé hors de tout choix. (Écrits1, p. 102)

Même si, dans cet extrait, le maître genevois fait référence à la perspective historique de la langue, il est impossible d'en abstraire le caractère mutable, qui nous intéresse grandement. À ce sujet même, Saussure affirme que

(...) il n'existe pas, régulièrement, de frontière entre ce qu'on appelle deux langues par opposition à deux dialectes, quand ces langues sont de même origine et parlées par des populations contiguës sédentaires. Par exemple, il n'existe pas de frontière de langue entre l'italien et le français entre les dialectes qu'on voudra appeler français et ceux []. De même qu'il n'y a pas de dialectes délimités, de même il n'y a pas de langues délimitées dans les conditions normales. (Idem, p. 172).

Or, les langues s'entrecroisent mutuellement – action des sujets parlants – à travers le temps et l'espace. Ainsi, comprendre qu'une langue n'est jamais « une notion définie dans le temps, [et qu'elle] n'est

pas davantage définie dans [l'espace] » (ibidem, p. 172) est fondamental pour un enseignement du français qui ne prône pas une variante spécifique en dépit de la variante propre qui peut surgir du contact entre langues – dans le cas de notre étude, nous le soulignons, entre le français et le portugais.

De ce fait, la théorie saussurienne se révèle pertinente pour l'enseignement des langues non maternelles dans la mesure où elle propose une notion de langue ouverte et incorporant la mutabilité linguistique ; la reproduction de formes d'une variante spécifique n'est donc pas due à un caractère linguistique, puisque le système en soi est susceptible au changement. Face à cette caractéristique du phénomène linguistique, nous nous demandons : comment s'assurer de la transmission d'un idiome qui est continuellement en train de réassocier signifiants et signifiés ? Ou encore : comment gérer la diversité de relations entre forme et sens dans un système sans pour autant tomber dans la perspective normative de la langue ?

4.1 Le phonique comme porte d'entrée

Laissé longtemps à la dérive des interprétations de la linguistique saussurienne, l'aspect phonique de la langue n'est pourtant pas absent des réflexions du maître. Nous l'avons d'ailleurs souligné dans la section 2, lorsque la double face du signifiant et la complémentarité entre langue et parole ont été évoquées. La recherche sur les unités de la langue – que l'on voit tant dans les manuscrits « De l'essence double du langage » que dans le manuscrit « Phonétique » – concerne aussi l'aspect phonique. Lorsque l'on réfléchit à l'enseignement des langues non maternelles, c'est-à-dire, en situation artificielle, cet aspect est évident : aux oreilles de l'apprenant, la langue est matérialisée dans la dimension phonique.

Ainsi, commencer l'enseignement d'une langue non maternelle par son système phonologique peut être justifié par l'importance que ces premières unités linguistiques ont dans la langue : c'est d'abord leur combinaison qui crée des unités majeures, c'est-à-dire la première instance systémique de la langue. Pour ce faire, deux aspects doivent être pris en compte : l'articulation des sons et leur opposition entre eux, ce qui aboutit à la valeur :

La présence d'un son dans une langue est ce qu'on peut imaginer de plus irréductible comme élément de sa structure. Il est facile de montrer que la présence de ce son déterminé n'a de valeur que par opposition avec d'autres sons présents ; et c'est là la première application rudimentaire, mais déjà incontestable, du principe des OPPOSITIONS, ou des VALEURS RÉCIPROQUES, ou des QUANTITÉS NÉGATIVES et RELATIVES qui créent un état de langue. (Écrits I, p. 25)

Même si le maître genevois ne s'est pas penché sur l'étude de la phonation, dans l'enseignement de langues l'articulation des sons peut fournir des pistes pour leur production, vu qu'elle présente aussi des traits négatifs :

(...) dans la production du son, les facteurs qui peuvent entrer en jeu sont l'expiration, l'articulation buccale, la vibration du larynx et la résonance nasale.

Mais énumérer ces facteurs de production du son, ce n'est pas encore énumérer les caractères différentiels des phonèmes. Pour classer ces derniers, il importe moins de savoir en quoi ils consistent que ce qui les distingue les uns des autres. Or, *un facteur négatif peut avoir plus d'importance pour la classification qu'un facteur positif.* (Cours, p. 69) (Nous le soulignons.)

Or, dans l'apprentissage d'une langue non maternelle, il faut apprendre au sujet parlant comment produire les sons de la langue cible. Dans ce sens, la phonation, lorsqu'elle présente des différences articulatoires, pourra fournir des pistes à l'apprenant dans la production de nouvelles formes sonores. Pourtant, cela ne suffit évidemment pas. Il sera également nécessaire que le sujet parlant identifie les unités par la dimension acoustique ; une fois celle-ci solidifiée, l'empreinte psychique commence à conformer la langue :

Étant donné un son parfaitement déterminé pour l'oreille, on peut, par expérience, fixer les conditions physiologiques nécessaires pour la production de ce son. On en dressera ainsi la formule physiologique d'un son. Cette formule une fois obtenue peut être substituée à la formule psychique ou à la formule sensorielle que nous ne possédons pas. Il devient possible de faire abstraction du fait acoustique et de raisonner sur le fait physiologique sans crainte de passer involontairement à une autre entité phonétique, la même cause devant toujours avoir le même effet. (Phonétique, p. 113)

De ce fait, la double face du signifiant est confirmée encore une fois, puisqu'il doit d'abord être matériel pour pouvoir devenir abstrait et donc forme linguistique. Il n'est donc pas anodin de commencer l'enseignement d'une langue par ses unités mineures et de faire appel à la production comme piste pour la production de différences sonores aussi bien que pour la reconnaissance acoustique.

4.2 La légitimité des procédés analogiques

La littérature qui s'occupe de l'apprentissage des langues étrangères a déjà beaucoup théorisé sur la création de formes linguistiques dans le contact entre langues (la notion d'interlangue en est un bel exemple). Pourtant, la reconnaissance de ces nouvelles formes ne semble être acceptée qu'en contexte débutant, c'est-à-dire, le moment où le mélange entre langue maternelle et langue étrangère ou encore de la création linguistique d'après les formes de la langue cible sont considérés comme étant un stage de la prise de contact et non pas comme un résultat – voire une condition – du contact entre langues. Dans la section 2, nous avons pointé le concept d'analogie comme étant capital pour la théorie développée par Saussure, après tout « (...) une langue quelconque dans un moment quelconque n'est pas autre chose qu'un vaste enchevêtrement de formations analogiques, les unes absolument récentes, les autres remontant si haut qu'on ne peut que les deviner » (Écrits1, p. 161) et ces formations ont lieu dans la parole :

Ainsi, tout est grammatical dans l'analogie. Mais ajoutons tout de suite que la création qui en est l'aboutissement ne peut appartenir d'abord qu'à la parole; elle est l'œuvre occasionnelle d'un sujet isolé. C'est dans cette sphère, et en marge de la langue, qu'il convient de surprendre d'abord le phénomène. Cependant, il faut y distinguer deux choses: 1o la compréhension du rapport qui relie entre elles les formes génératrices ; 2o le résultat suggéré par la comparaison, la forme improvisée par le sujet parlant pour l'expression de la pensée. Seul ce résultat appartient à la parole. (Cours, p. 227)

Ainsi, pour produire de nouvelles formes linguistiques, le sujet parlant est obligé de reconnaître les unités des systèmes avec lesquels il opère. Ce n'est pas par hasard que le maître affirme

L'analogie est d'ordre grammatical : elle suppose la conscience et la compréhension d'un rapport unissant les formes entre elles. (...) L'activité continuelle du langage décomposant les unités qui lui sont données contient en soi non seulement toutes les possibilités d'un parler conformément à l'usage , mais aussi toutes celles des formations analogiques. (idem, p. 226-227)

Les innovations morphologiques introduites par les sujets parlants sont alors le résultat d'une interprétation des valeurs des unités mineures de la langue (organisées par des relations associatives), qui sont, quant à elles, signifiantes parce que susceptibles d'être articulées avec d'autres. Cette possibilité de transformation intelligente se révèle assez productive dans l'enseignement des langues une fois qu'elle est un mécanisme interne à la dynamique du système linguistique. En effet, lorsque l'enseignant encourage le sujet parlant à jouer avec sa langue, un sentiment de sécurité linguistique est créé dans la mesure où l'apprenant commence à se sentir capable d'opérer avec et dans le système. L'illusion d'un système fixe et correct est donc mise en suspension pour donner de la place à une expression qui vise à l'appropriation du système, soit l'action de rendre propre la langue étrangère à travers la liberté prise envers cette langue (qui aura d'ailleurs, toujours, la médiation de la langue maternelle).

Il est évident que ce ne sont pas toutes les formes qui, après être créées dans une conversation quelconque en salle de classe, entreront dans le système linguistique. Pourtant, tel que souligné par Saussure à plusieurs reprises et dans de différentes sources, la valeur linguistique n'est pas donnée *a priori*, elle émerge de l'association éphémère, dans un acte de parole, d'une forme à un sens⁶ :

⁶ Dans les Écrits2, nous trouvons:

Nous poserons alors en entrant dans le cadre inadmissible: que le changement de signification n'a point de valeur comme fait résultant du temps, pour toutes sortes de raisons, entre autres que ce changement est de tous les instants et n'exclut pas la signification précédente qui devient concurrente; tandis que le changement de forme réside dans la substitution d'un terme à un autre; et que cette substitution consacre, suppose avec nécessité et suppose seule la présence successive de deux époques; - que la signification n'est qu'une façon d'exprimer la valeur d'une forme, laquelle valeur dépendant complètement des formes coexistantes à chaque moment, et que c'est par conséquent une entreprise chimérique, non-seulement de vouloir suivre cette signification en elle-même (ce qui n'est plus du tout linguistique), mais même de vouloir la suivre par rapport

(...) Présence, absence, ou formes successives ont parfaitement la même valeur : c'est-à-dire chacune à chaque moment une valeur absolument quelconque, impossible à prévoir, résultant simplement et de minute à minute de ce qui existe autour de cela. Comme le signe premier ne valait rien, si ce n'est par les signes ambiants, il est fort inutile de se demander comment ceux qui en procèdent valent ceci, ne valent pas cela, et valent encore quelque chose alors qu'ils ont matériellement cessé d'exister – à moins de se décider à considérer les signes ambiants, qui seuls déterminent en effet la valeur et l'existence même de chaque signe : seulement considérer cet entourage, c'est rompre franchement avec la phonétique, c'est se soumettre à entrer dans le monde des signes comme choses signifiantes et présentes à la conscience (...). (Écrits1, p . 68)

De ce fait, si la forme créée comporte des oppositions morphologiques présentes dans le système, elle a du potentiel pour être significative dans la parole. Stimuler la créativité linguistique des apprenants de français s'est donc révélé être un procédé didactique assez puissant dans la mesure où les individus se sentent maîtres de leur propre dire et ne cherchent plus le bon usage mais plutôt la capacité de communication. Le circuit de la parole (et écoute) demeure alors préservé :

L'individu reste maître. L'exécution restera individuelle, c'est là que nous reconnaissons le domaine de la parole. C'est la partie réceptive et coordinative <(qui est sociale)>, voilà ce qui forme un dépôt chez les différents individus, lequel arrive à être appréciablement conforme chez tous les individus. (CFS, p. 216)

5. En guise de conclusion

Dans cet article, nous avons esquissé quelques réflexions sur la portée de la théorie développée par Ferdinand de Saussure dans l'enseignement des langues étrangères, notamment pour l'enseignement du français à des lusophones brésiliens. Il s'est agi d'une étude embryonnaire et prospective. Elle est embryonnaire parce qu'elle est issue d'une recherche majeure concernant l'appropriation des langues étrangères (Gomes, 2011 ; 2016). Puisque la prise de contact avec le français, au Brésil, a lieu majoritairement dans ce contexte bien précis, la salle de classe, la présente réflexion s'est montrée pertinente. Ensuite, nous avons essayé d'entreprendre une étude prospective : partir de la théorie saussurienne pour essayer d'éclairer un autre phénomène langagier.

Comme nous l'avons à plusieurs reprises précisé, la pensée de Ferdinand de Saussure n'est pas facilement accessible. Nous avons décidé de privilégier une approche thématique, avec laquelle nous avons tenté d'assembler, d'après différentes sources, des réflexions cohérentes sur les concepts travaillés, notamment l'aspect phonique de la langue et l'analogie (et tous ceux qui y sont connexes : état de langue, arbitraire du signe, double face du signifiant, entre autres).

Dans notre pratique enseignante, tant la mise en relief de l'aspect phonique de la langue que celle des procédures analogiques se sont révélées essentielles pour une expression en français plus confortable et moins craintive. Puisque le phonique est la porte d'entrée vers un idiome, le travail sur les unités mineures de la langue – les phonèmes – prend du sens dans la mesure où il définit les formes primordiales à partir desquelles une langue opère. Et ce, sans pour autant prôner une prononciation correcte, vu que l'objectif de la valorisation des unités primaires d'un système est plutôt la sensibilisation aux différences sonores. La mise en valeur de l'articulation des sons et de l'écoute de la langue étrangère – appartenant à l'aspect phonique de la langue – est, dans ce sens, également pertinente vu que ces dimensions aident à l'établissement des oppositions que nous venons de mentionner.

à une forme, puisque cette forme change, et avec elle toutes les autres, et avec celle-ci toutes les significations de manière qu'on ne peut dominer le changement de signification que vaguement par rapport à l'ensemble, mais non []. (p. 230).

Et ensuite:

Le fait qu'il n'y a rien d'instantané qui ne soit morphologique (ou significatif); et qu'il n'y a rien non plus de morphologique qui ne soit instantané est inépuisable dans les développements qu'il comporte.

Mais ce premier fait a pour contre-partie immédiate:

Qu'il n'y a rien de successif qui ne soit phonétique (ou hors de la signification), et qu'il n'y a rien de phonétique qui ne soit successif. (p. 210)

Finalement, nous nous sommes centrés sur le concept d'analogie, lequel est considéré par Saussure comme étant la substance la plus claire du langage. L'importance de ce procédé dans toutes les manifestations linguistiques nous permet d'envisager que toute pratique langagière sera composée de ces procédés et ce, à n'importe quel niveau de maîtrise de la langue. Notre expérience a montré que lorsque l'on encourage la créativité linguistique chez l'apprenant, c'est-à-dire, la production de formes sans souci de « correction », le sujet parlant se sent plus à l'aise dans son parler. Après tout, comme le note Constantin :

Nous voyons encore en cherchant si réellement la langue est séparable du reste, qu'il faut tout un apprentissage pour apprendre la langue. Les organes sont là, – mais il faut que l'être humain se l'assimile en l'apprenant. (CFS 58, p. 217)

Références

- ACADÉMIE FRANÇAISE. Statuts et règlements. Disponible sur : http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/statuts_af_0.pdf
- BENVENISTE, Émile. *Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études*. In: École pratique des hautes études. 4e section, Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1964-1965. 1964. pp. 20-34. Disponible sur: http://www.persee.fr/doc/ephe_0000-0001_1964_num_1_1_4796.
- BOUDREAU, Annette. *À l'ombre de la langue légitime : l'Acadie dans la francophonie*. Paris : Classiques Garnier, 2016.
- CAHIERS FERDINAND DE SAUSSURE 58. Genève : Droz, 2006.
- CONSTANTIN. E. *Cahiers Ferdinand de Saussure*. Volume 58. Édition des notes d'Émile Constantin du Troisième Cours de Linguistique Générale (1910-1911). Genève, Librairie Droz, 2005.
- D'OTTAVI. G. *Ferdinand de Saussure et Monsieur B*. In Bollettino di Italianistica VII: 1. 71-91. 2010.
- FLORES, Valdir. *Saussure e Benveniste No Brasil - Quatro Aulas na École Normale Supérieure*. Brasil: Parábola editorial, 2017.
- GADET, Françoise. *Quelle place pour la variation dans l'enseignement du français langue étrangère ou langue seconde?* Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00114390>.
- GODEL, Robert. *Sources manuscrites du Cours de linguistique générale*. Genève : Droz, 1957-1969.
- GOMES, Janaína Nazzari. *Quando falar e ouvir é apropriar-se: um reflexão sobre apropriação de línguas estrangeiras à luz da teoria saussuriana*. Porto Alegre: Universidade Federal do Rio Grande do Sul, 2011. Disponible sur: <http://hdl.handle.net/10183/143112>
- _____, Janaína Nazzari, *O enunciador em língua estrangeira: uma constituição possível?*. Porto Alegre: Universidade Federal do Rio Grande do Sul, 2011. Disponible sur: <http://hdl.handle.net/10183/39339>
- MESCHONNIC, Henri. *De la langue française – essai sur une clarté obscure*. France : Hachette Littérature, 2001.
- NORMAND, Claudine. *Saussure*. São Paulo: Estação Liberdade, 2009.
- Histoire des idées sur le langage et les langues* (Puech; Colombat; Fournier, 2010),
- SAUSSURE, F. de. *Cours de Linguistique Générale*. Édition critique préparée par Tullio de Mauro. Paris:Payot, 1972.
- _____. *Écrits de linguistique générale*. Édition Bouquet, S., & Engler, R. Paris: Gallimard, 2002.
- _____. *Phonétique*. Il manoscritto di Havard. Houghton Library, edizione a cura de Maria Pia Marchese, Università degli studi di Firenze. Unipress, Padoue, 1995.
- _____. *Théorie des sonantes*. Il manoscritto di Ginevra. Bibliothèque Publique de Genève, edizione a cura de Maria Pia Marchese. BPU: Genève, 2002.
- _____. *Science du langage : De la double essence du langage et autres documents du ms. BGE Arch. de Saussure 372*. Édition critique partielle mais raisonnée et augmentée des *Écrits de linguistique générale*. Édité par René Amacker, Genève : Droz, 2011.